



**Compte rendu
conseil d'école
mardi 22 mars 2010**

Liste des personnes présentes au Conseil d'Ecole

Direction :

Madame Aubert, Directrice
Monsieur Parisot, Proviseur

Enseignants de maternelle et primaire:

Mme Moitrot (MPS), Mme Ristori (MMS), Mme Mogade (MGS)
Mme Martins (CP), Mme Bergmann (CE2), Mme Bastians (CE2 + CM1), Mme Montagner (CM2)

Enseignants d'allemand :

Frau Stegmann, Frau Litzenburger

Représentants des parents :

UPEA: Véronique Schlederer, Caroline Klein, Natalie von Rom,
Dominique Petre, Catherine Dentler

Dialogue Parents: David Laycock, Audrey Adler, Bénédicte Formentini

SECRETAIRES DE SEANCE : Les représentants UPEA

ORDRE DU JOUR:

Madame la Directrice distribue un ordre du jour plus détaillé que celui accompagnant la convocation, tenant compte des questions envoyées au préalable par les représentants de parents.

1. Classes vertes
2. Evaluations de CM2
3. TSA
4. Actualités
5. Un premier point sur le projet d'école
6. Projets financés par l'UPEA

Elle explique que de nombreuses questions posées par l'UPEA trouveront leur réponse dans le point 5 du CE (premier point sur le projet d'école)

1. Classes transplantées, dites « classes vertes »

Cette année, 9 classes partiront en classe verte :
1 en Cycle I
2 en Cycle II
7 en Cycle III

CE1 A / MGS	Vosges	Mme Léauté, Mme Roth
CE1 bilingue D	Vosges	Fr Schroth
CM1 A	Monschau	Mme Kröner
CE2 bilingue D / CM1 bilingue D / CE2-CM1	Vosges	Mme Bastians / Fr Stegmann, Mr Berjeau / Mr Charmillon
CM2 B	Schluchsee	Mme Montagner
CM2 bilingue D	Vöhl – Harbshausen	Mr Gibert
CE2 A	Francfort : échange (*)	Mme Orville

(*) Pour l'une d'entre elles (classe de Madame Orville / CE2A), il s'agit d'un échange avec une classe française qui vient à Francfort.

Madame la Directrice explique la procédure de mise en place d'une classe verte:

- Information des parents par l'enseignant idéalement dès lors de la réunion de rentrée
- Accord de principe demandé aux parents afin d'être sûr que la grande majorité est favorable
- Lancement de demandes de devis pour obtenir un prix global sur les transports, les activités
- Demande d'autorisation familiale de départ signée par les parents (avec une fourchette de prix)
- Demande d'autorisation de prélèvement => en cas de non retour de cette autorisation, les familles concernées sont contactées par Madame la Directrice ou par les enseignants car il peut s'agir de difficultés financières. L'école tente alors de trouver une solution pour permettre à l'enfant de partir en conseillant aux parents de demander une aide financière pour une partie du voyage au FSE (Foyer Socio-Educatif). Sur l'année scolaire 2010/11, cinq familles ont ainsi demandé et obtenu l'aide du FSE.

Monsieur le Proviseur fait remarquer que la tendance constatée est une augmentation du nombre de familles demandant une aide financière. Les crédits alloués par le FSE à ces aides sont pour cette raison en augmentation. Les enseignants expliquent que les familles sont en général informées de la possibilité de demander une aide financière par le FSE au moment de la réunion de rentrée. Cette année, aucun refus de participation à une classe verte ne devrait être motivé par les difficultés financières de la famille.

2. Evaluations nationales de CM2 (français et maths)

Elles sont institutionnelles, donc nationales et ont lieu au mois de janvier ; elles permettent ainsi de repérer les difficultés et de réagir avant la fin de l'année scolaire. Ces évaluations couvrent l'ensemble du programme de l'année, ce qui a amené les enseignants au cours des années à avancer le programme et à voir les nouvelles compétences, surtout en mathématiques, avant le mois de janvier.

Madame la Directrice présente les résultats des 3 classes de CM2 réunies :

Français

Lire	75,56%
Ecrire	86,67%
Vocabulaire	90,00%
Grammaire	75,56%
Orthographe	76,67%

La moyenne des 3 classes se situe au dessus de 75%, et sera très probablement supérieure à la moyenne nationale (résultats nationaux pas encore disponibles).

Mathématiques

Nombres	80,95%
Calculs	79,49%
Géométrie	85,71%
Grandeurs/mesures	77,78%
Organisation/gestion des données	61,90%

Concernant ce dernier thème, Mme la Directrice et Mme Montagner précisent que le problème était posé de façon très complexe et faisait plus appel à des compétences de lecture de données que de compétences mathématiques.

Madame la Directrice souligne que le bilan global est positif. Il n'y a pas de différence entre les CM2 bilingue D et les 2 autres CM2 de la filière bilingue F. Ce constat, selon Monsieur le Proviseur, va à l'encontre des réserves émises par certains professeurs de français du collège concernant le niveau de français des élèves germanophones arrivant du primaire.

Les évaluations ont été adaptées pour les enfants bénéficiant des troubles spécifiques d'apprentissage ou TSA : le contenu n'est pas changé, seule la présentation des questions est adaptée.

Les évaluations nationales de CE1 sont prévues pour le mois de mai.

Madame von Rom de l'UPEA demande si des évaluations du même type existent en allemand. Madame Stegmann répond que les CE2 participent aux tests du Land de la Hesse (« Lesetest » et « Deutschtest »). Les CE1 ont également un test de lecture du Land de la Hesse.

3. TSA

Monsieur Laycock de Dialogue Parents regrette que le transfert des informations sur les troubles spécifiques d'apprentissage (TSA) entre le primaire (où les enfants ont généralement un seul enseignant) et le secondaire (où les enfants ont plusieurs professeurs) ne soit pas optimal et demande comment la situation pourrait être améliorée.

Monsieur le Proviseur rappelle que Mme Borde est responsable des enfants en difficultés au collège et Monsieur Charmillon pour le Primaire. Il existait effectivement des difficultés de transmission des informations/de continuité entre primaire et collège par le passé. La situation s'est améliorée parce que Monsieur Charmillon s'investit aussi dans le secondaire. Il participe aux conseils de classe quand Madame Borde ne peut pas. L'objectif est une prolongation de ce qui a été fait au primaire dès le début de la première année au collège. Les informations transmises pourraient ainsi être prises en compte par les enseignants du secondaire.

Pour une prise en compte des difficultés d'un élève relevant des TSA avec notamment l'adaptation des énoncés pour les évaluations et examens ainsi qu'un temps accordé supérieur, un dossier doit être ouvert à la M.D.P.H. (maison du handicap) à Strasbourg.

Monsieur le Proviseur informe que Monsieur Charmillon a obtenu son statut de résident à compter de la rentrée 2011/12, ce qui atteste d'une reconnaissance d'un maître référent TSA au sein de lycée de Francfort.

Une réunion interne aura lieu en fin d'année scolaire 2010/11 concernant les élèves de CM2 pour le passage en 6^{ème}, ce qui permettra d'assurer le suivi de l'information concernant les élèves relevant des TSA.

En 6^e, la plupart des élèves TSA sont cette année regroupés dans une classe. Mme Formentini de Dialogue Parents et Mme Montagner témoignent que cette expérience est très positive, que les autres enfants ne sont en aucun cas pénalisés ou ralentis. Pour l'année scolaire à venir, rien n'est encore défini.

Pour Madame Aubert, le problème se pose lorsque les parents ne réagissent pas ou trop lentement à un problème de TSA. La mise en place d'un PAI (Projet d'Aide Individualisée) nécessite le diagnostic d'un professionnel ainsi qu'une thérapie par des professionnels ; il permet de lier le travail d'un professionnel

extérieur (orthophoniste, neuropsychiatre, psychologue, rééducateur..), et le travail mené par les enseignants. Le seul diagnostic n'est pas suffisant.

Dans la majorité des cas, ce sont les enseignants qui sont à l'origine des demandes mais si des familles ont un doute concernant leur enfant, il leur est conseillé de prendre contact avec l'enseignant de l'enfant. C'est l'enseignant de la classe qui établira le lien avec M. Charmillon. Les enseignants soulignent le rôle important et apprécié de M. Charmillon dans ce domaine. Madame Martins explique avoir un autre regard sur les difficultés des élèves, après un entretien avec un collègue qui a un autre regard.

4. Actualités

4.1. Concours du discours vendredi 6 mai 2011

Les classes de CM2 (sauf CM2 bilingue D en classe verte) et 6^e participent au concours dont la finale se déroulera à Munich le 6 mai 2011. Un élève par classe sera sélectionné, soit au total 5 élèves pour le LFVH. Ces élèves seront accompagnés par deux enseignants (dont Mme Montagner). Les enfants seront hébergés dans des familles d'accueil du lycée de Munich.

4.2. Journée de la musique mardi 10 mai 2011

A l'occasion de la fête de l'Europe (le 9 mai 2011), l'établissement envisage une soirée musicale. Elle regroupera différentes initiatives. D'une part Monsieur Jalogne, professeur de sciences physiques du lycée, a créé un groupe musical. D'autre part, une maman d'élève a proposé de mettre en avant le talent des élèves de l'école qui font de la musique (par exemple une lycéenne pianiste très douée, Maria von Knebel). La journée aurait lieu également dans le cadre du 200^{ième} anniversaire de Franz Liszt et donnerait également la possibilité à un groupe constitué d'élèves de CM1/CM2 dirigé par Madame Klein de se produire sur scène. D'autres contributions sont imaginables, comme celle de l'orchestre à cordes de la Liebigschule.

Lieu : gymnase – la scène sera disponible toute la journée pour les spectacles pour et par des élèves puis le soir pour la soirée musicale au même endroit à l'intention des parents.

Il sera nécessaire de louer du matériel. Pour la soirée, une collation sera organisée au profit du FSE au réfectoire. En cas de succès, il est envisageable d'organiser d'autres journées musicales avec la Liebigschule par exemple dans les futures années scolaires.

L'école profitera de la mise en place des installations pour proposer aux élèves de l'école une journée musicale. Les enfants de maternelle décoreront l'école autour du thème de la musique.

S. Klein présentera le Musical aux classes de l'école. Les classes qui le souhaitent pourront présenter des chants ou un spectacle.

4.3. Semaine de l'environnement

Depuis le mois de janvier, les classes de l'école nettoient la cour par roulement.

Monsieur le proviseur présente cette semaine d'action au lycée organisée début avril et qui concerne surtout le secondaire. Il s'agira entre autres de nettoyer les abords du lycée.

4.4. Visite du Landtag le jeudi 12 mai.2011

Des classes de CM2 (groupe germanophone) et de 6^e iront visiter le Landtag à Wiesbaden comme cela s'est fait pour la première fois l'an passé. Monsieur le Proviseur souligne ces événements où, comme pour le concours de discours, les élèves de CM2 et 6^e participent ensemble.

4.5. Primacanta au Zoo de Francfort le 12 mai 2011

Une animation musicale dans le cadre des actions Primacanta est prévue au Zoo de Francfort le 12 mai. Deux ou trois classes de l'école iront chanter avec d'autres classes d'écoles allemandes de la ville.

4.6. Spielfest le 28 juin 2011

Les représentants UPEA avaient proposé lors de précédents conseils d'école ou de rendez-vous avec la direction que les enfants participent par exemple aux Bundesjugendspiele.

En Conseil des Maîtres, les enseignants ont préféré proposer aux enfants de cycles I, II et III, une journée (« Spielfest ») pour faire jouer et bouger les enfants ; au programme, des ateliers, des parcours pour jongler, courir, lancer ...

Les parents seront sollicités pour aider à organiser cette fête.

4.7. Semaine banalisée du 9 au 13 mai 2011

Au cours de cette semaine, il n'y aura pas de cours d'allemand en bilingue F (pour le bilingue D, l'organisation reste à définir).

Durant cette semaine, les enseignants d'allemand bénéficieront d'une journée de formation en sciences.

Des évaluations en allemand seront organisées pour tous les élèves. Ces évaluations permettront de répartir les élèves dans les groupes A, B ou C au CP ainsi que pour les élèves qui, selon les enseignants, devraient changer de groupe de niveau (dans un sens ou l'autre).

En outre, Madame la Directrice rappelle que depuis 2008, une attestation de maîtrise des connaissances et compétences en référence aux programmes de l'école maternelle est obligatoire en fin de maternelle. Cette attestation doit être jointe au livret scolaire et sert de base pour le passage dans le cycle 2 (classe de CP). A cette fin, des épreuves permettant de valider ces connaissances et compétences auront lieu cette même semaine.

4.8. Réunion du 31.3.2011 pour l'orientation en 6^{ème}

Monsieur le Proviseur rappelle que l'information a été diffusée sur papier distribué aux élèves de CM2 dans les classes et par courrier électronique envoyé aux parents.

Cette réunion aura pour but de présenter les différentes sections à partir de la 6^e (section classique et section internationale), apporter informations et éclairages aux familles.

4.9. Réunion d'information pour le passage en CP

Cette réunion est prévue au mois d'avril (avant ou après les vacances). La date sera fixée prochainement et communiquée aux familles concernées.

5. Projet d'école

Madame la Directrice présente l'avancement du projet d'école. Le Conseil des maîtres a entériné plusieurs propositions la semaine dernière.

Les propositions retenues seront mises en place à la rentrée de septembre 2011. Madame la Directrice souligne que ces différentes mesures répondent aux besoins des enseignants et aux questions des parents.

Madame la Directrice avait annoncé en début de Conseil que plusieurs points soulignés par les représentants de l'UPEA dans leurs questions relatives à la préparation de rentrée, trouveraient une réponse dans la présentation de l'avancement du projet d'école.

5.1. Modifications concernant la filière bilingue D

Les changements envisagés partent des constats suivants :

- Difficulté de travailler sur 2 classes pour les enseignants français des classes de la filière bilingue D
- Enseignement morcelé du fait de trop nombreux intervenants
- Connaissance partielle des élèves

Pour les classes de CP et CE1 bilingue D:

La classe de CP et la classe de CE1 auront un enseignant français différent (1 pour le CP et un pour le CE1) Ces enseignants français, à mi-temps, assurant toutes les heures en français.

- 1 séquence de BCD
- 1 séquence de Français/Français Langue Etrangère (FLE) en plus petit groupe
- 2 séquences de Sport

Seules ces séquences seront assurées par une autre personne que les deux enseignants (F et D) se partageant la classe

L'enseignant français n'aurait pas d'autre classe et donc 25 au lieu de 50 élèves comme c'est le cas actuellement et pourrait donc assurer toutes les matières en français de sa classe. [NDLR : à l'heure actuelle, les CE1 bilingue D ont un autre enseignant français pour les mathématiques].

L'enseignante allemande couvrira les classes de CP et CE1

Pour les classes de CE2 et CM1 bilingue D,

La classe de CE2 et la classe de CM1 auront un enseignant français différent (1 pour le CE2 et un pour le CM1) Ces enseignants français, à mi-temps, assurant toutes les heures en français.

Les séquences assurées par un autre enseignant étant :

- 1 séquence de BCD
- 1 séquence de Français/FLE en plus petit groupe
- 2 séquences de Sport
- 1 séquence de musique
- 2 séquences d'anglais, dont une en demi-groupe

[NDLR : à l'heure actuelle, en CM 1 bilingue D, le français, les mathématiques et l'histoire sont enseignés par trois enseignants français différents].

S'agissant de l'enseignant allemand rien n'est définitif mais cela peut évoluer.

Madame la Directrice explique que deux enseignants actuellement à temps plein ont obtenu un mi-temps, ce qui rend possible cette nouvelle organisation.

Mme Schlederer de l'UPEA, en référence à plusieurs questions de parents, demande si l'école envisage à court ou moyen terme de proposer une deuxième classe de la filière bilingue D par niveau. Madame la Directrice répond par la négative.

5.2. Modifications concernant la filière bilingue F - Cycle II (CP-CE1)

Madame Martins explique que le problème principal était la suppression des demi-groupes qui permettaient en français de mieux prendre en compte les spécificités et les besoins de chaque enfant.

Ces demi-groupes vont être réintroduits, en doubles séquences pour un total de 4 séquences.

Le partage des demi-groupes se fera entre les élèves germanophones d'une part et les élèves débutants et intermédiaires en allemand d'autre part.

Les avantages de cette nouvelle organisation :

- Permettre la gestion des différents niveaux de langue française
- Accélérer la progression de la maîtrise de langue pour les élèves germanophones
- Développer le niveau de la pratique de la langue orale
- Décloisonnement possible
- Favoriser la prise en charge des élèves TSA

La cinquième séquence de langue (4 sont effectuées pendant les demi-groupes de français) se fera en commun avec la classe entière (tous niveaux d'allemand confondus). Ceci permettra :

- un travail en production orale pour tous les élèves avec des objectifs différenciés :
 1. Offrir un bain de langue aux élèves débutants
 2. Entendre une production spontanée autre que celle de la cour ou de l'enseignant
 3. Adapter son débit et soigner la construction de ses phrases pour se faire comprendre (vrai pour tous les niveaux)
 4. Travail sur un album
 5. Raconter une histoire
- une pédagogie différenciée à travers la mise en œuvre de projets tels que
 - Théâtre
 - Journal sonore
 - Enregistrements audio
- d'assurer une vie de groupe classe en allemand

En plus des 4 séquences d'enseignement de la langue allemande, les élèves ont des séquences en allemand (DNL discipline non linguistique) :

- 1 séquence de géométrie
- 2 séquences de sport
- 2 séquences de Sachkunde
- 1 séquence de musique

Madame Montagner pense que cette séquence plaira beaucoup aux élèves germanophones qui pourront aider leurs camarades, il y a une carte à jouer sur l'esprit de corps, ce qui peut être extrêmement positif pour la vie de classe. Mme Adler de Dialogue Parents demande que l'enseignant de cette 5^e séquence soit l'intervenant du cours de Sachkunde. Ce pourrait être aussi l'un des 3 groupes de niveau d'allemand. Madame Aubert précise que cette solution est déjà envisagée par l'équipe, que s'il est possible de la mettre en œuvre cela sera fait. Mais il se peut que les contraintes soient telles qu'il ne soit pas possible de le faire et il faudra l'accepter.

Il n'y aura pas de changements au niveau du cycle 3 bilingue F car grâce au travail en demi-groupes en CP et CE1, les notions seront bien assimilées pour permettre de suivre un enseignement en classe entière par la suite.

5.3. Modifications concernant les maternelles

Deux problèmes sont ressortis des discussions pour les maternelles :

1. Les heures d'allemand sont parfois mal intégrées dans l'emploi du temps des classes maternelles, ce qui crée des incohérences, comme par exemple un début de cours pendant la récréation (la priorité avait été donnée à l'allemand en élémentaire et le reste des heures disponibles des enseignants d'allemand avait été réparti sur les classes de maternelle).
2. L'acquisition de la langue française n'est pas garantie en fin de grande section.

Concernant le point 1. : Les enseignants allemands de primaire n'interviendront plus en maternelle. Il y aura un enseignant d'allemand spécifique dédié uniquement aux maternelles.

Les 6 séquences d'allemand actuelles seront réduites, le nombre de séquences étant modulable en fonction de la section (par exemple moins en MPS, plus en MGS ou selon le moment de l'année).

L'enseignant en question pourra être un / une « Erzieher / Erzieherin », ce sera quelqu'un qui aura l'habitude de travailler avec des enfants de maternelle.

Concernant le point 2. : L'acquisition d'un bon niveau de français doit devenir une priorité dès la maternelle car le français est la langue de scolarisation et des apprentissages. La maîtrise du français doit être assurée en fin de MGS.

Il doit y avoir un engagement de la part des parents d'exposer leurs enfants à la langue et à la culture française (un projet de charte au moment de l'inscription est envisagé).

La présence d'un seul enseignant d'allemand en maternelle, permettra de mieux organiser des groupes d'allemand et de les articuler avec des séances de FLE (Français Langue Etrangère).

5.4. Pour une meilleure cohabitation entre les deux filières bilingue D et bilingue F

Le constat d'une cohabitation parfois difficile entre les deux filières a été fait. Selon Madame la Directrice, il existe un mythe au LFVH: la filière bilingue D regrouperait les meilleurs élèves et les meilleurs professeurs. Madame Aubert insiste sur le peu de différences existant entre les deux filières.

Une réunion est prévue pour les parents des futurs élèves de CP afin d'expliquer les différences entre les deux filières, de réhabiliter la filière bilingue F et d'informer.

Madame la Directrice ne veut plus parler de « sélection », de « tests », de « critères de choix » pour qu'un enfant intègre la filière bilingue D. La procédure sera la même pour émettre un vœu sur la filière bilingue D ou bilingue F.

Suite à la réunion d'informations sur le passage au CP, les parents devront faire une demande vers l'une ou l'autre filière (et non plus seulement pour la filière bilingue D).

Du 9 au 13 mai (lors de la semaine « banalisée », voir point 4.7. plus haut) auront lieu les évaluations pédagogiques de fin de MGS. Ces évaluations permettront d'identifier :

- les élèves qui ont de grandes difficultés
- les élèves qui sont capables de suivre un enseignement d'allemand en groupe C (germanophone) en CP.

La décision de passage des élèves dans l'une ou l'autre filière sera prise en Conseil de cycle extraordinaire, selon la procédure suivante :

1. OUI pour la filière bilingue D aux enfants jugés capables de suivre un groupe C (groupe de germanophones) suite aux évaluations
2. Les élèves en très grande difficulté ne pourront pas rejoindre la filière Bi D
3. Organisation d'un conseil de cycle extraordinaire. Les parents relais des classes de GS seront présents afin d'entendre les avis des enseignants sur les vœux des parents. A l'issue de ce conseil, si le nombre d'élèves souhaitant aller en filière bilingue D est supérieur au nombre de places, un tirage au sort sera effectué dans le respect de la proportionnalité filles /garçons de l'ensemble des élèves de CP
4. Priorité aux élèves de l'établissement par rapport aux élèves de l'extérieur

Madame la Directrice souhaite également réintégrer la filière bilingue D « géographiquement et pédagogiquement» dans l'école : ce ne seront pas automatiquement les classes actuellement dans les conteneurs qui déménageront dans le nouveau bâtiment. Un regroupement par niveaux (CP, CE1) bilingue D et bilingue F sera effectué. Le Bi D n'est pas une école dans l'école.

Toutes les modifications décidées dans le cadre du projet d'école n'ont pu se faire que grâce à l'impulsion de la nouvelle directrice et à l'implication de l'ensemble du corps professoral. Madame la Directrice a tenu à saluer le travail accompli par ses collègues français et allemands. Mme Montagner, au nom des enseignants, a remercié Madame la Directrice.

Les délégués de parents félicitent direction et enseignants pour le travail accompli sur le projet d'école et la mise en pratique dès la rentrée de septembre.

6. Projets financés par UPEA

Madame la Directrice explique le retard pris pour la mise en œuvre des projets que l'UPEA souhaitait financer : propositions des enseignants soumises à l'UPEA, réunions au sein de l'UPEA, proposition par l'UPEA d'autres projets à Madame la Directrice avant les vacances de Noël, discussions à nouveau avec les enseignants à la rentrée de janvier, contacts difficiles à établir avec les différents organismes, vacances...

Voici les projets retenus :

6.1. « Abenteuer Helfen » :

Cette formation aux premiers secours des « Malteser » concerne le sport et la Sachkunde pour les classes de CE2 et de CM1 des deux filières bilingue D et bilingue F à raison de 5 séquences doubles par classe. Ce programme ne pourra démarrer qu'en octobre 2011 pour des raisons d'emploi du temps (il fallait trouver 70 créneaux horaires sur le reste de l'année scolaire déjà bien amputée avec les classes vertes et autres manifestations prévues).

6.2. « Faustlos »

Il s'agit d'un projet d'éducation civique « apprendre à bien vivre avec les autres » pour les maternelles. Le programme est plein actuellement et l'école attend de pouvoir profiter, à partir d'avril d'un subside qui rendrait la formation des enseignants cinq fois moins coûteuse.

6.3 Venue d'un auteur français en maternelle, cycle II et cycle III

Jusqu'à présent, Madame la Directrice n'a pas eu le temps de contacter les éditeurs et les auteurs suggérés par les enseignants. Elle va prendre contact avec Mme Diesel qui travaille à l'institut français de Mainz. Madame Montagner suggère une coopération possible avec l'Ecole Européenne et / ou avec la section française de la Liebigsschule et de la Ziehenschule.

La venue d'un auteur français dans les classes de maternelle et de primaire (comme ça se fait régulièrement au secondaire) serait très appréciée par les enseignants. Ceci est donc toujours en projet, mais encore rien de concret pour l'instant.

6.4 Bacs de plantation pour les maternelles

Après l'opération « torchons » de l'année dernière en maternelle [NDLR : une opération semblable a été reconduite cette année avec la réalisation de torchons pour les classes de maternelle, de sacs de courses pour les CP et de tabliers pour les CE1], les 7 enseignantes de maternelle avaient souhaité acquérir des bacs pour réaliser des plantations. Le FSE (Foyer Socio-Educatif) et l'UPEA ont, grâce à leurs subventions, permis de financer la quasi-totalité du budget (bacs, installations, terre et plantations). L'acquisition des bacs (un pour chacune des classes) est en cours, les plantations des enfants pourront bientôt débiter.

7. Information complémentaire

Les représentants de l'UPEA avaient posé une mini question complémentaire à laquelle Madame la Directrice leur a répondu juste à l'issue du Conseil d'Ecole.

Avec autorisation de Madame la Directrice, les représentants de l'UPEA qui ont donc rédigé ce compte-rendu, ont rajouté ce point afin d'informer les familles.

Il s'agissait du remboursement partiel des frais de scolarité pour les enfants en grande section de maternelle.

Comme annoncé lors du dernier Conseil d'Etablissement, le programme Bambini concerne les élèves de MGS de l'année 2009-2010, mais également ceux de cette année et des années suivantes. Le remboursement pour 2009-2010 est en cours ; c'est Madame Ribon, comptable du LFBVH, qui gère ce dossier.

Il est demandé aux parents d'attendre la notice de Mme Ribon.

- Ce compte-rendu a été rédigé le dimanche 27 mars 2011 par les délégués UPEA élus au Conseil d'Ecole.
- Il a été transmis le 28 mars et revu par Madame la Directrice le 29 mars 2011
- Il a été revu par les enseignants présents à ce conseil le 29 mars 2011
- Il a été revu par les délégués de Dialogue Parents élus au Conseil d'Ecole le 30 mars 2011

- Il a été retourné à la directrice le 4 avril 2011

C. AUBERT
Directrice des classes primaires